

#Compétitivité #Coûtdu travail #Economieluxembourgeoise #Entreprises #Maind'œuvre

## Le coût du travail, (dés)avantage compétitif à venir

*Il y a en matière de compétitivité des fondements qui demeurent inchangés. Le coût du travail en fait partie, alors que le prix demeure un critère essentiel dans le choix des consommateurs et des entreprises acheteuses. Cette publication analyse le coût du travail et son évolution au Luxembourg par rapport aux autres économies européennes, afin d'évaluer la compétitivité-coût de l'économie luxembourgeoise. Elle est la première étape d'une série de publications de la Chambre de Commerce sur le sujet.*

*Situé parmi les économies où le coût du travail est élevé, le Luxembourg a vu sa situation se détériorer au sein de la zone euro et par rapport à ses pays voisins entre 2008 et 2021, et ce, malgré un niveau de cotisations sociales à la charge de l'employeur faible en comparaison avec le reste de l'Europe. L'analyse du coût du travail par secteur illustre des différences marquées avec les autres économies concurrentes. Les entreprises luxembourgeoises seraient ainsi affectées de manière très variée par les récentes évolutions en matière salariales et un mécanisme national d'indexation automatique au cœur des débats en 2022.*

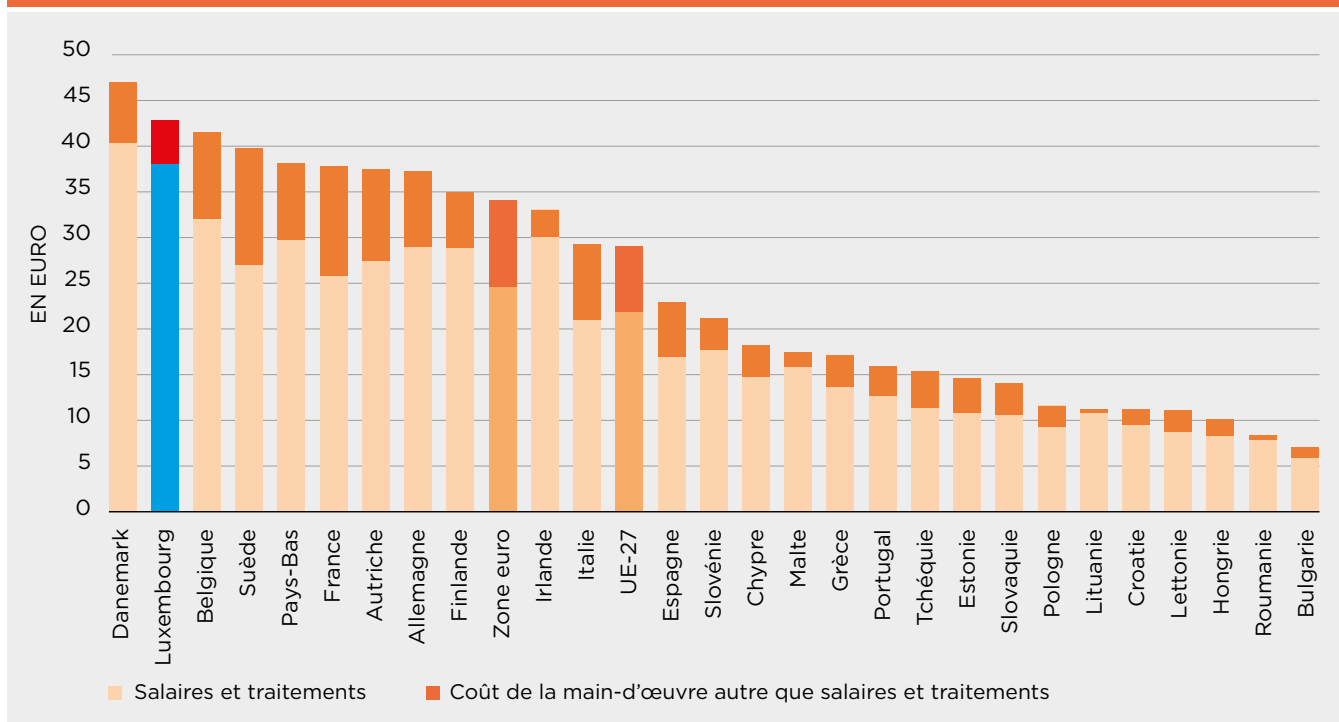
Le coût du travail est un facteur clé de la compétitivité des entreprises et d'un pays. Il représente le plus souvent une part élevée des coûts de production d'une entreprise, et varie potentiellement plus fortement d'un pays à l'autre que d'autres charges telles que le prix des matières premières. Le **coût du travail est constitué des salaires et traitements versés aux salariés**, et des coûts non-salariaux, essentiellement **les cotisations sociales à la charge de l'employeur**. Ces deux éléments seront analysés dans cette note.

## Le Luxembourg affiche un coût du travail parmi les plus élevés en Europe

Le coût horaire moyen du travail correspond au coût total de la main-d'œuvre par rapport au **nombre d'heures effectivement travaillées**. C'est l'indicateur de référence d'Eurostat pour évaluer le coût du travail et celui choisi dans le cadre de cette analyse.

L'analyse du coût horaire permet de comparer le coût du travail entre les différents pays, car il élimine certaines différences comme la durée légale du temps de travail par semaine (40 heures au Luxembourg contre 35 heures en France ou 37 heures au Danemark, par exemple).

### COÛT HORAIRE MOYEN DU TRAVAIL EN EURO EN 2021



Source: Eurostat

En 2021, le coût horaire total du travail dans l'Union européenne (UE) s'échelonne de 7€ en Bulgarie à 46,9€ au Danemark. Le Grand-Duché occupe la **deuxième position des pays ayant les coûts horaires les plus élevés (43€)**. Il est notamment suivi de ses voisins: la Belgique (41,6€), la France (37,9€) et l'Allemagne (37,2€). Le Grand-Duché et ses pays voisins ont des coûts horaires totaux au-dessus de la moyenne de la zone euro (32,8€).

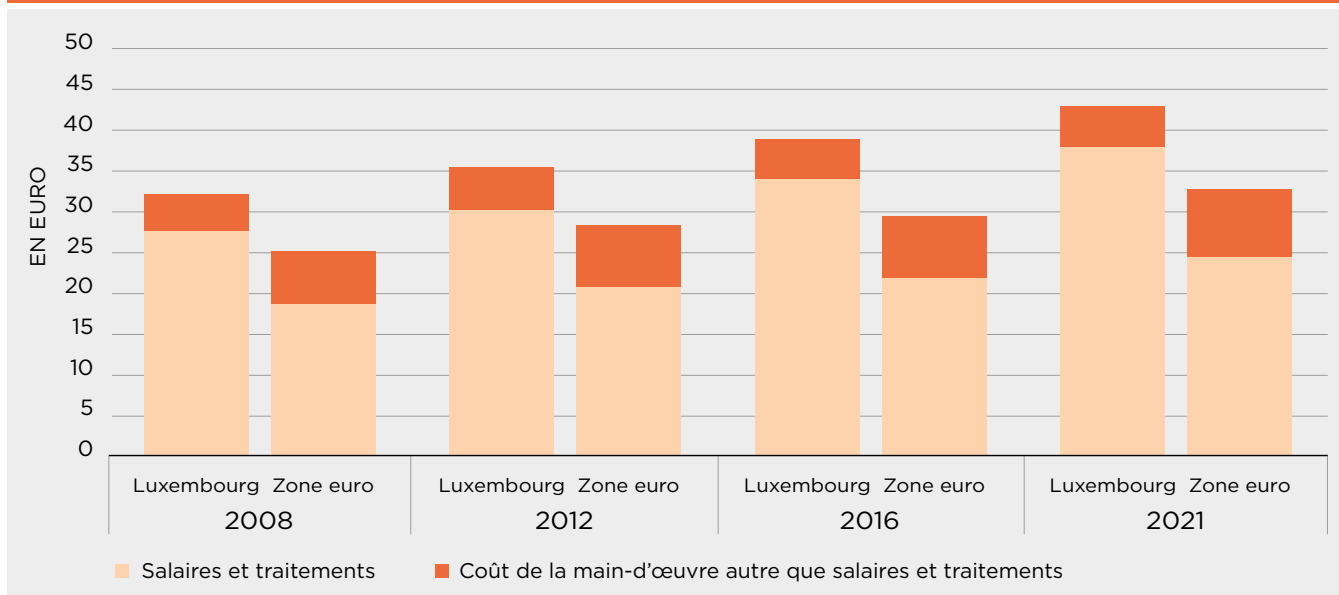
Des **différences significatives** sont observées **entre les Etats membres de l'UE**, comme l'illustre le coût horaire moyen en Suède (39,7€), en Espagne (22,9€) ou encore en Pologne (11,5€). Les salaires et traitements représentent dans tous les pays la plus grande part du coût horaire total: par exemple 89% au Luxembourg contre 75% dans la zone euro en moyenne. Par ailleurs, les cotisations patronales correspondent à 11% du coût total au Grand-Duché contre 25% dans la zone euro. Le **poids de ces deux composantes varie en fonction des pays et de leurs législations sociales et fiscales**, ainsi que des modalités de financement de la protection sociale de chaque État, une part qui représente 4% du coût moyen en Lituanie pour atteindre 33% en France.

Cette hétérogénéité s'observe aussi au sein des pays ayant un coût horaire total élevé. La part des cotisations à la charge de l'employeur dans le coût horaire total représente 14% au Danemark alors qu'elle atteint 33% en Suède.

## Le coût horaire moyen a progressé plus vite au Grand-Duché que dans la Zone euro ...

Au cours de la période allant de 2008 à 2021, le coût horaire moyen luxembourgeois a augmenté de 32,2€ à 43€ et celui de la zone euro, de 25,1€ à 32,8€.

### ÉVOLUTION DU COÛT HORAIRE MOYEN AU LUXEMBOURG ET DANS LA ZONE EURO DE 2008 À 2021



Source: Eurostat

Au cours de la période sous revue, le taux de croissance annuel moyen du Grand-Duché (2,23%) est légèrement plus élevé que celui de la zone euro (2,08%). Alors que l'évolution annuelle du Luxembourg a stagné en fin de période, celle de la zone euro a ralenti de 2012 à 2016 et de 2020 à 2021. Ces décélérations sont causées par la stagnation de l'évolution des coûts non-salariaux et le ralentissement de la croissance des salaires et traitements. Ainsi, de 2008 à 2016, l'écart entre le coût horaire moyen luxembourgeois et celui de la zone euro s'est creusé davantage, passant de 29% à 32%. Il s'est ensuite en partie réduit à partir de 2016.

Au sein de la zone euro, il y existe des dynamiques variées du taux de croissance sur la période. Les pays de l'est de l'Europe ont connu un important rattrapage par rapport aux autres Etats membres. C'est le cas de l'Estonie, de la Lituanie et de la Lettonie qui ont enregistré des hausses du coût salarial supérieur à 50%. L'augmentation du coût du travail horaire a été inférieure à 20% pour l'Italie, l'Irlande et l'Espagne. Les pays ayant des coûts horaires élevés ont vécu une évolution relativement proche, notamment s'agissant de la Belgique (+26,4%), des Pays-Bas (+28,5%), de la Finlande (+29,5%) et du Luxembourg (+33,1%).

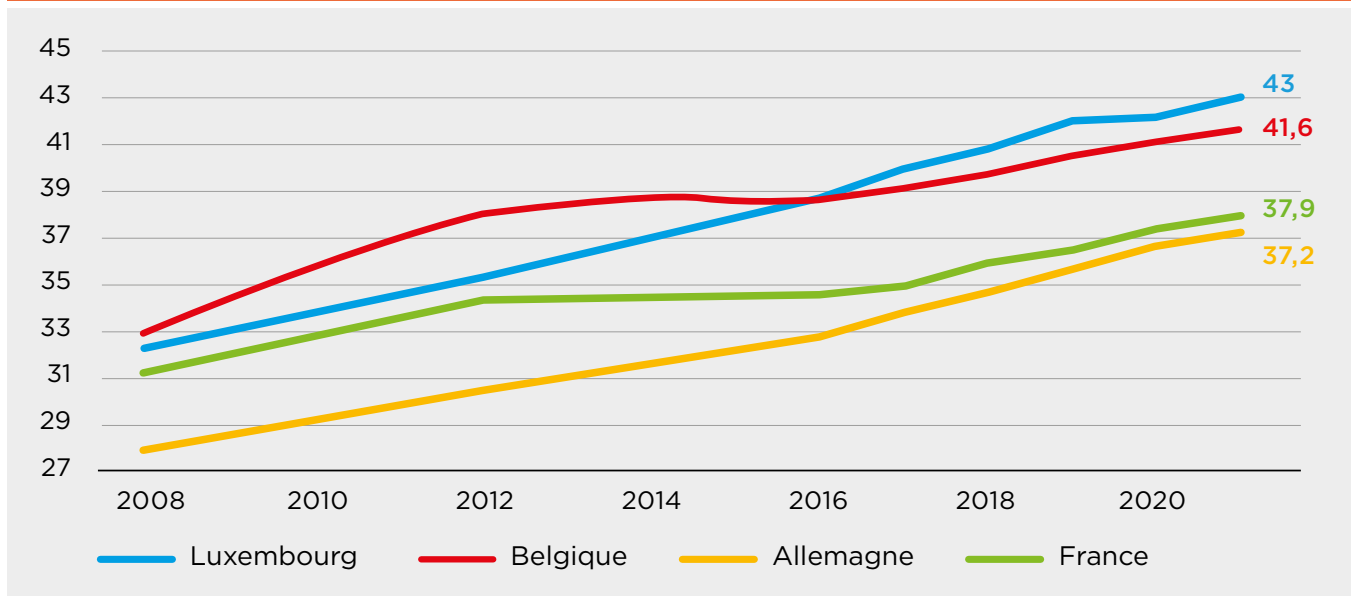
De 2008 à 2021, l'augmentation de 27,7€ à 38,1€ (+37,5%) des salaires et traitements au Luxembourg est supérieure à celle de la zone euro, qui est passée de 18,6€ à 24,5€ (+31,7%).

Les coûts non-salariaux ont aussi connu une hausse, passant de 4,5€ à 4,8€ au Luxembourg et de 6,5€ à 8,2€ dans la zone euro. Le taux de croissance annuel moyen des coûts non-salariaux a été plus élevé au sein de la zone euro (1,8%) qu'au Luxembourg (0,56%). De plus, la part des cotisations sociales dans le coût horaire total a diminué au Luxembourg et dans la zone euro.

## ... et que dans les pays voisins

Entre 2008 à 2021, le Grand-Duché et ses trois pays voisins ont connu une croissance du coût horaire moyen supérieure à 20%. Cependant, la progression du coût du travail n'est pas uniforme entre les quatre pays, tant pour des raisons structurelles que de politique publique.

### ÉVOLUTION DU COÛT HORAIRE MOYEN EN EURO DE 2008 À 2021



Source: Eurostat

Entre 2008 et 2020, **le Luxembourg** a enregistré une augmentation stable et continue de son coût horaire moyen, de 32,3€ à 43€, sauf en 2019 et 2020 avec une croissance qui s'est ralentie. Le coût horaire luxembourgeois a dépassé en 2016 le coût horaire moyen de l'économie belge.

**L'Allemagne** a également connu une hausse du coût horaire de 27,9€ à 37,2€, avec un taux de croissance annuel moyen de 2,24%. De 2016 à 2020, cette progression a connu une accélération. Cette dynamique pourrait en partie être la résultante de l'introduction d'un salaire minimum légal en 2015. Ainsi, au cours des cinq dernières années, le coût horaire moyen allemand s'est rapproché du coût horaire moyen français.

**La Belgique** avait le coût horaire (32,9€) le plus élevé des quatre pays en 2008. Ce coût s'est accru pour atteindre 41,6€ en 2021, soit un taux de croissance annuel moyen de 1,82%. Le coût horaire moyen belge a connu trois évolutions au cours de cette même période. Il a augmenté de 15,5% entre 2008 à 2012, avant de stagner de 2012 à 2016 (1,6%) et de progresser à nouveau de 2016 à 2021 (+7,8%). La période de stagnation allant de 2012 à 2016 est principalement due à une diminution des coûts non-salariaux.

Finalement, **le coût horaire moyen français** a augmenté de 31,2€ à 37,9€ au cours des treize années. Ainsi, la France a eu une progression annuelle moyenne de 1,51%. De même que la Belgique, la France a connu une stabilisation du coût horaire moyen de 2012 à 2016. Elle a également été causée par l'évolution des cotisations sociales à charge de l'employeur.

---

## Les cotisations sociales, élément clé de la compétitivité luxembourgeoise

Si les salaires et traitements représentent partout la part la plus importante du coût du travail, a contrario, la part des coûts non-salariaux varie selon le mode de financement de la protection sociale de chaque pays. Elle est plus élevée dans les pays où elle est financée via un prélèvement de cotisations sociales, comme en France, et plus faible quand le financement passe par l'impôt sur le revenu, ce qui est le cas au Danemark.

Dans l'UE, l'un des pays affichant la part de cotisations patronales sur le coût horaire moyen la plus faible est Malte (9%). C'est en Suède (33%) que cette part est la plus élevée. En 2021, la part des cotisations patronales dans le coût horaire moyen au Grand-Duché (11%) est similaire à celle au Danemark (14%), mais relativement faible comparée à la moyenne de la zone euro (29%) et de ses pays limitrophes: 32% en France, 23% en Belgique et 22% en Allemagne. Il est à noter que cette part dans le coût horaire est restée relativement constante au cours des dernières années.

Entre 2008 et 2021, les coûts non-salariaux ont progressé pour l'ensemble des pays. Au Luxembourg et en Belgique, les cotisations sociales à la charge de l'employeur ont connu une croissance moyenne annuelle modérée de 0,56%, respectivement 0,67%, comparé à la France avec 1,34% et l'Allemagne avec 2,45%.

Même si les coûts non-salariaux ont légèrement augmenté au Luxembourg entre 2008 et 2021, le poids de ces derniers dans le coût total a baissé, passant de 14% à 11%, du fait de la progression plus élevée des salaires bruts. Cette même tendance est observée en Belgique. La part passe de 27% à 23%, car les cotisations sociales brutes à la charge de l'employeur ont baissé de manière importante entre 2012 et 2016. Ceci est notamment dû à une réforme fiscale introduite en 2016.

La part des cotisations sociales dans le coût total (22%) est restée inchangée en Allemagne entre 2008 et 2021. En France, ces charges constituent un tiers du coût total, un poids inchangé depuis des années, mais elles ont connu une évolution intéressante au cours des dernières années. Entre 2012 et 2016, le coût moyen des cotisations sociales brutes avait ralenti temporairement, entre autres, suite à l'entrée en vigueur du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) conduisant à une baisse des prélèvements acquittés par l'employeur, mais il est reparti à la hausse à partir de 2018.

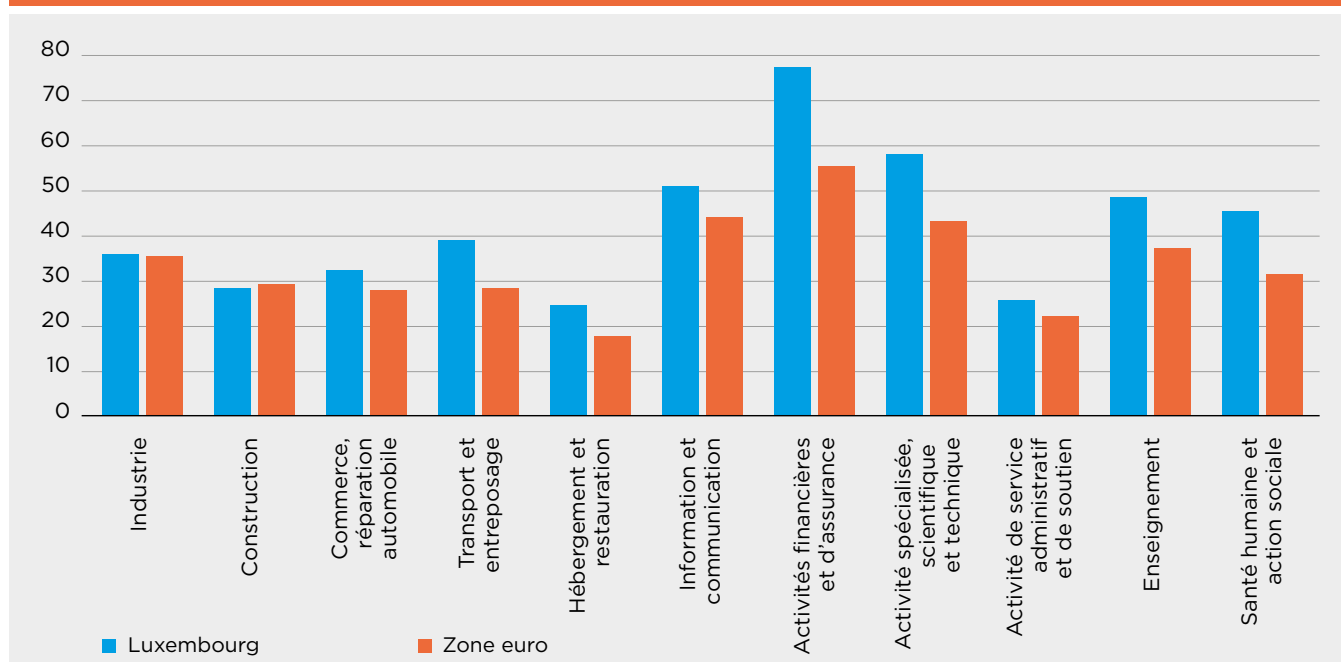
Ainsi, la compétitivité du Luxembourg en matière de cotisations sociales employeurs est restée stable entre 2008 et 2021, en particulier vis-à-vis des pays limitrophes. Les charges sociales relativement basses constituent un des éléments de compétitivité les plus importants du Grand-Duché.

---

## Une compétitivité-coût disparate selon les secteurs d'activité

Les coûts horaires moyens varient fortement d'un secteur d'activité à l'autre. En 2021, les activités financières et d'assurances connaissent les coûts horaires moyens les plus élevés (77,3€) tandis que l'hébergement et la restauration affichent les plus bas (24,5€) au Luxembourg, soit un coût horaire 3 fois plus faible. L'écart est moins marqué entre les branches du secteur secondaire (industrie et construction) où le coût horaire moyen luxembourgeois varie entre 36,1€ dans l'industrie et 28,7€ dans la construction. De ce fait, ces écarts mettent surtout en avant des différences de qualification de la main-d'œuvre dans les différents secteurs d'activité qui se reflètent notamment dans les salaires horaires ainsi que d'éventuels effets sectoriels des dispositifs liés aux cotisations sociales. Toutefois, les différences de coût horaire moyen entre le Luxembourg et la zone euro pour chaque secteur ne sont pas équivalentes, ce qui se traduit par des différences de compétitivité-coût selon l'activité économique des entreprises.

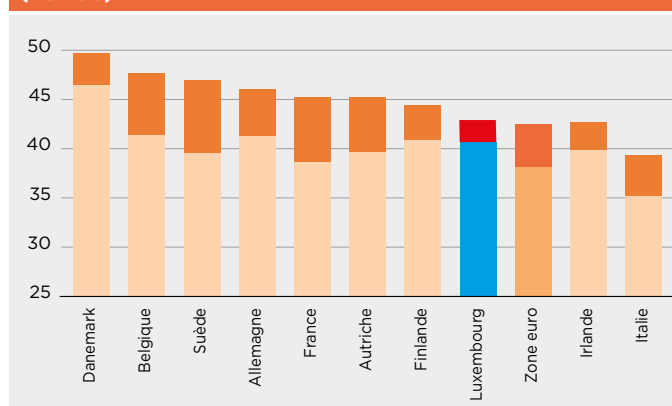
## COÛT HORAIRE MOYEN PAR BRANCHE EN EURO EN 2021



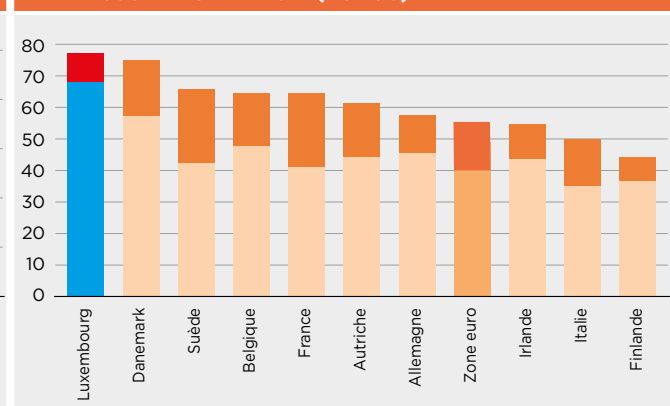
Source: Eurostat

L'évolution du coût horaire moyen est étudié plus en détails pour les secteurs de l'industrie, des activités financières et d'assurance, de transports et d'information et communication, des secteurs phare de l'économie luxembourgeoise.

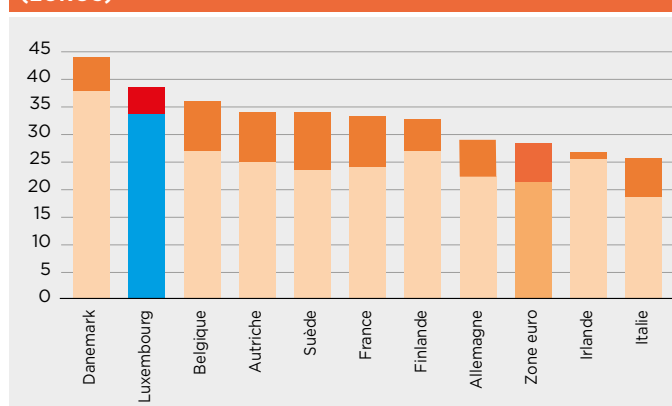
### COÛT HORAIRE MOYEN DANS L'INDUSTRIE EN 2021 (EUROS)



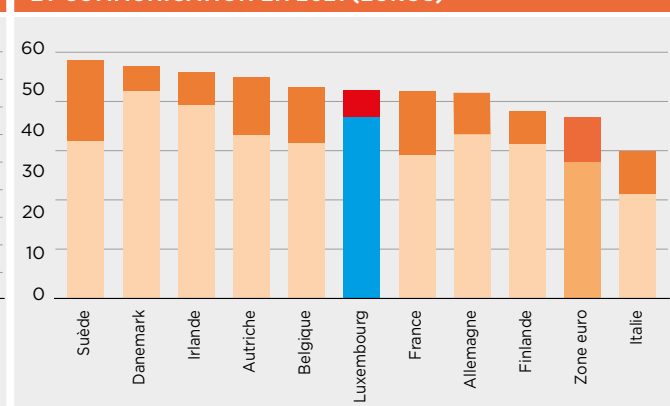
### COÛT HORAIRE MOYEN DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE EN 2021 (EUROS)



### COÛT HORAIRE MOYEN DU TRANSPORT EN 2021 (EUROS)



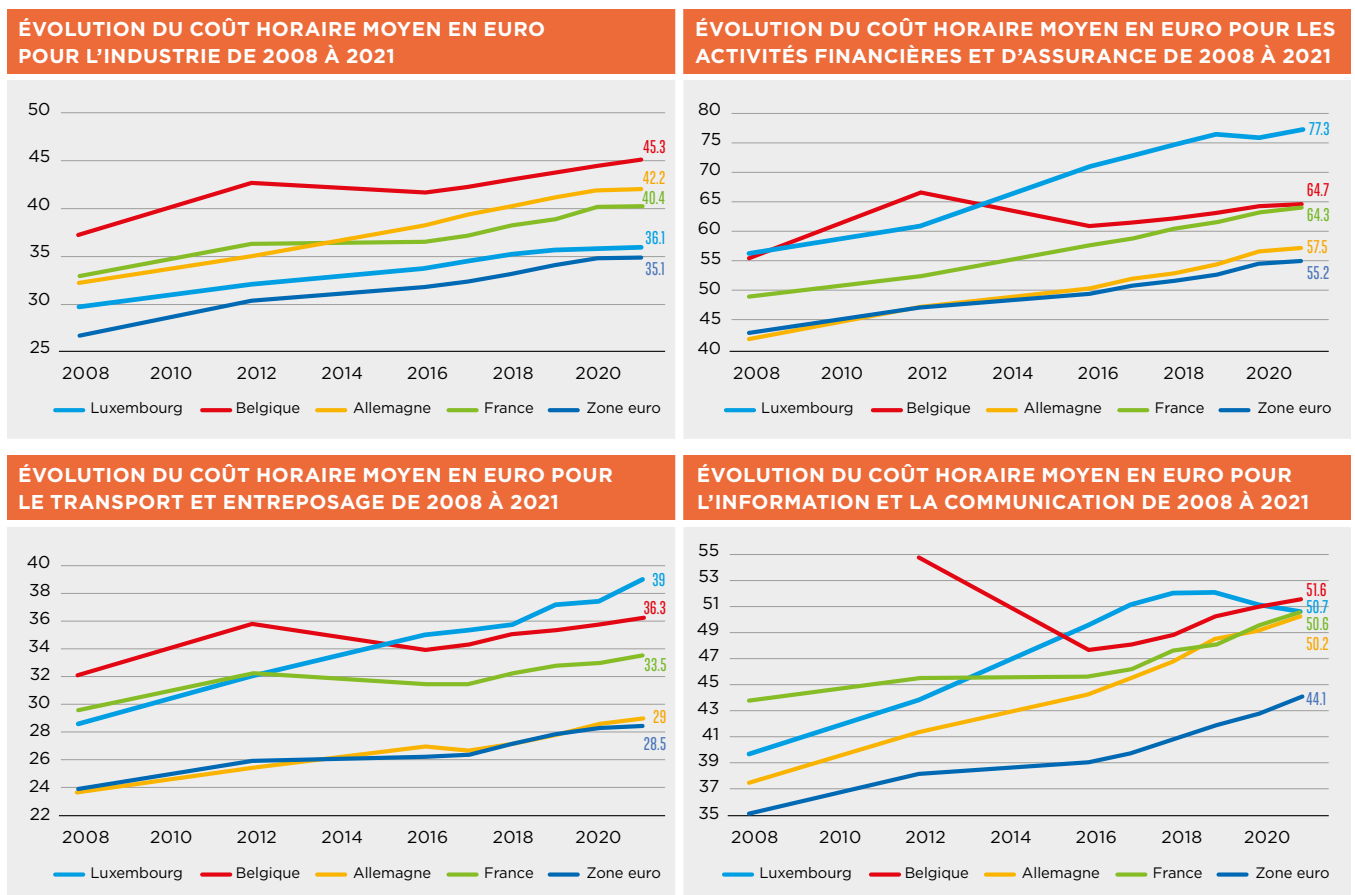
### COÛT HORAIRE MOYEN DU SECTEUR INFORMATION ET COMMUNICATION EN 2021 (EUROS)



Source: Eurostat

Dans **l'industrie**, le coût horaire luxembourgeois est plus faible que dans les pays voisins. Il s'est établi en moyenne à 36,1€ en 2021, soit 3% au-dessus de la moyenne de la zone euro (35,1€), contre 45,3€ en Belgique - le coût le plus élevé au sein de la zone euro - suivi de 42,2€ en Allemagne et 40,4€ en France. Sur la période 2008-2021, l'augmentation du coût du travail horaire de l'industrie au Luxembourg est de 21%, une hausse plus modérée que dans la zone euro (30%) et les pays limitrophes, notamment l'Allemagne (30%). Entre 2008 et 2012, le coût du travail progressait plus vite en France qu'en Allemagne alors que cette tendance s'est inversée après 2012, notamment à cause de l'introduction du CICE.

Le coût du travail pour les **activités financières et d'assurances** est, au Luxembourg, le plus haut d'Europe avec 77,3€ en 2021, contre 55,2€ dans la zone euro. En comparaison avec ses pays voisins et la zone euro, le Grand-Duché n'a pas seulement le coût le plus élevé, mais il a également la croissance (38%) la plus importante sur la période allant de 2008 à 2021, suivi de près par l'Allemagne (36%). Le coût horaire moyen du secteur activités financières et assurances a augmenté de 28,4% dans la zone euro au cours des treize dernières années.



Source : Eurostat

Un des coûts horaires du travail les plus faibles est enregistré dans le secteur du **transport**, avec 39€ par heure, soit la moitié de celui des activités financières. Le Luxembourg se hisse à la deuxième place du podium européen derrière le Danemark (44,2€) et devant la Belgique (36,3€). En 2008, le Grand-Duché (28,6€) se situait derrière la Belgique (32,1€) et la France (29,6€). Entre 2008 et 2016, le coût du travail a grimpé de 2,7% par an, contre 1,3% dans la zone euro et a ainsi dépassé ses deux pays voisins. Le monde du transport (et de la logistique) est caractérisé par une compétition intra-européenne intense due à la nature mobile d'une partie de l'activité. Ainsi, le coût du travail peut constituer un argument décisif pour les entreprises à venir s'installer dans un pays.

Les entreprises du secteur des technologies de **l'information et de la communication** font face à un des coûts du travail les plus élevés parmi les différents secteurs de l'économie. Dans la zone euro, il est particulièrement élevé en Irlande où une heure de travail coûte 55€. Le Grand-Duché, avec un coût horaire moyen de 50,7€, se situe entre la Belgique et la France. L'évolution du coût horaire luxembourgeois pour ce secteur, se caractérisant par une forte hausse puis une diminution, pourrait en partie s'expliquer par la requalification du secteur NACE de grandes entreprises.

Au final, les niveaux de coûts horaires diffèrent fortement entre les quatre secteurs. Le coût horaire luxembourgeois de l'industrie est plus élevé de 2,8% seulement par rapport à celui de la zone euro, contre 15% pour le secteur des technologies de l'information et de la communication, 36,8% pour le transport et 40% pour les activités financières et d'assurances. Une même hétérogénéité est observable s'agissant de leur évolution, avec une hausse bien supérieure au Luxembourg que dans la zone euro pour le secteur financier et les transports, et une progression inverse pour l'industrie. Ainsi, les évolutions récentes laissent augurer l'apparition d'un désavantage comparatif en matière de compétitivité-coût du travail pour certaines activités telles que la finance, problématique qui concernerait moins le secteur industriel.

Les chiffres bruts analysés par cette étude sont à remettre dans le contexte d'autres facteurs économiques, tout particulièrement l'évolution de la productivité, mais aussi la spécialisation sectorielle détaillée des différentes économies. L'importance de la compétitivité-coût du travail pour l'économie luxembourgeoise incite à observer attentivement les politiques salariales menées par les principaux partenaires commerciaux du Luxembourg et les économies concurrentes sur les secteurs de développement prioritaire. Il a notamment été constaté que la Belgique et la France avaient entrepris entre 2012 et 2016 des politiques de modération du coût du travail qui leur ont permis de gagner en compétitivité-coût par rapport au Luxembourg. Dans ce contexte, la conjoncture économique de 2022, marquée par une forte inflation en Europe et au Luxembourg, et les mesures économiques et sociales définies par chaque Etat membre, pourraient avoir un impact majeur sur l'évolution de la compétitivité-coût du travail de chacun d'entre eux, le Luxembourg en premier lieu.

A ce titre, l'indexation automatique des salaires constitue un accélérateur important de la hausse du coût du travail luxembourgeois, d'autant plus lors d'une période de forte inflation et en l'absence de toute sélectivité de ce mécanisme. C'est l'ampleur de la hausse potentielle du coût du travail pour les entreprises provoquée par l'indexation automatique qui a rendu indispensable la réunion de la tripartite au mois de mars 2022 et la mise en place d'un crédit d'impôt énergie temporaire en lieu et place d'une activation de l'index. Comme l'indique le STATEC dans sa **note de conjoncture en date de juin 2022**, «*Alors qu'en zone euro les salaires sont encore peu impactés par l'inflation élevée, des pressions plus fortes devraient se faire ressentir à ce niveau au Luxembourg. Suite à l'échéance de deux tranches indiciaires dans un laps de temps très court (octobre 2021 et avril 2022), le STATEC s'attend à une inflation salariale plus élevée qu'en zone euro en 2022.*»

## Messages clés

1. Le Luxembourg est le 2<sup>ème</sup> Etat membre au coût horaire le plus élevé, derrière le Danemark.
2. Le coût horaire moyen luxembourgeois a davantage progressé entre 2008 et 2021 que celui de la Zone euro et que dans les pays voisins, notamment par rapport à la France et la Belgique.
3. Cette progression est essentiellement due aux salaires et traitement car la hausse des coûts non-salariaux a été plus modérée au Luxembourg que dans la plupart des autres pays européens.
4. Le faible niveau des charges sociales à la charge de l'employeur demeure le principal avantage comparatif du Luxembourg vis-à-vis de ses partenaires européens.
5. Le positionnement compétitif diffère fortement selon les secteurs d'activité. Il en est de même de son évolution, avec notamment une évolution inquiétante des coûts du travail pour les secteurs de la finance et du transport.

## Auteurs

**Christine Elsen, Jean-Baptiste Nivet, Sarah Rosen**  
Affaires Economiques

## Contact

eco@cc.lu

## Info

Pour plus d'informations sur la compétitivité:  
<https://www.cc.lu/dossiers-thematiques/competitivite>